

Inscription et règlement des cours collectifs et individuels Swiss CleverCenter – Année scolaire 2025–2026

Renvoyer le formulaire rempli à info@clevercenter.ch

⚠ Un formulaire distinct doit être rempli pour chaque enfant inscrit, y compris en cas de fratrie.

Nom de l'enfant :

Date de naissance de l'enfant :

Niveau scolaire actuel :

Cours choisis et horaires convenus :

Nom du/de la responsable légal(e) :

Adresse postale des parents (ville, Rue ; N°) :

Numéro(s) de téléphone des parents :

Adresse e-mail des parents :

Merci de lire attentivement le règlement ci-dessous. La signature en fin de document est requise pour valider l'inscription de votre enfant.

1. Inscription et paiement

- L'inscription se fait pour l'année scolaire entière, de septembre à juin. Cet engagement est annuel, quel que soit le mode de paiement choisi.

- Tous les cours réservés, qu'ils soient collectifs ou individuels, sont dus dans leur intégralité, y compris en cas d'absence de l'élève (quelle qu'en soit la raison).

- Le paiement garantit la réservation de la place de l'enfant.

- Le règlement peut s'effectuer :

- en une seule fois avant le premier cours ;

- ou en deux échéances : un premier versement en septembre et un second en janvier.

- Le paiement en deux fois est une facilité accordée aux familles, mais ne modifie en rien l'engagement annuel.
- Les frais ne sont pas remboursables, sauf en cas d'annulation d'un cours par Swiss CleverCenter.

Cours Abacus :

Les cours Abacus font l'objet d'un fonctionnement et d'une tarification à part, distincts des autres cours collectifs.

- L'inscription se fait mensuellement, et les dates souhaitées doivent être communiquées avant le 23 du mois précédent.
- Le paiement doit être effectué avant le 27 du mois en cours. En l'absence de paiement dans les délais, la participation est suspendue et la place libérée.
- Le montant reste dû, même en cas d'absence ou d'arrêt en cours de mois.

2. Absence du professeur

- En cas d'indisponibilité du professeur (maladie, urgence, etc.), le cours sera reporté à une date ultérieure, en accord avec les disponibilités des familles.
- Si un remplacement s'avère impossible, le cours concerné sera remboursé intégralement ou crédité sous forme d'avoir.

3. Discipline et ponctualité

- Une attitude respectueuse et attentive est attendue de tous les élèves pendant les cours.
- La ponctualité est obligatoire. Toute arrivée tardive ou comportement inapproprié pourra entraîner un avertissement.
- En cas de comportement inapproprié répété, Swiss CleverCenter se réserve le droit de suspendre l'élève, sans remboursement des séances non suivies.
- Un comportement respectueux est également attendu de la part des parents ou

accompagnants. En cas d'attitude inappropriée répétée, Swiss CleverCenter se réserve le droit de refuser l'accès aux cours à l'élève concerné.

4. Assurance, responsabilité et santé

- Tous les enfants doivent être couverts par une assurance responsabilité civile. En signant ce règlement, les parents déclarent que leur enfant bénéficie bien d'une telle couverture.

- En cas d'urgence médicale, Swiss CleverCenter est autorisé à prendre les mesures jugées nécessaires pour assurer la sécurité de l'enfant, y compris contacter les services de secours. Les parents seront informés dans les plus brefs délais.

- Les familles s'engagent à transmettre à Swiss CleverCenter les informations utiles concernant la santé de l'enfant (allergies, traitements, besoins spécifiques). Une fiche santé distincte peut être demandée.

5. Cas de force majeure

- En cas d'impossibilité de dispenser les cours en présentiel pour des raisons indépendantes de la volonté de Swiss CleverCenter (pandémie, décision administrative, catastrophe naturelle, etc.), les cours pourront être remplacés par des sessions à distance.

- Ces adaptations ne donneront lieu à aucun remboursement.

6. Utilisation d'images

- Des photos et/ou vidéos peuvent être prises dans le cadre des activités pédagogiques, à des fins promotionnelles (site web, réseaux sociaux, documents internes).

- En signant ce règlement, les parents autorisent Swiss CleverCenter à utiliser ces images, sauf avis contraire écrit communiqué avant le début des cours.

7. Particularités de certains cours

Cours Talentum

En cas d'acceptation de l'enfant au cours Talentum, Swiss CleverCenter ne garantit en aucun cas une réussite au concours Euler ou à toute autre épreuve. Il se peut que des cours supplémentaires, non initialement prévus, soient proposés en fonction de l'évolution

du groupe ou des besoins pédagogiques. Le coût total pourra alors être ajusté en conséquence. Ce cours implique des devoirs à effectuer à domicile ; l'engagement à les faire sérieusement est une condition indispensable à la participation. L'acceptation dans le cours Talentum repose sur un critère fondamental : la motivation réelle de l'enfant.

Cours Abacus

Les cours Abacus impliquent une pratique quotidienne de 5 à 10 minutes de devoirs à la maison. Le soutien actif et régulier des parents est indispensable ; sans cet engagement, l'inscription n'a pas de sens et les progrès ne peuvent être garantis.

Accusé de lecture et d'acceptation

Je soussigné(e), responsable légal(e) de l'enfant inscrit, déclare avoir pris connaissance du présent règlement et m'engage à le respecter.

Nom de l'enfant :

Nom du/de la responsable légal(e) :

Lieu et Date :

Signature du/de la responsable légal(e) :